

Entêtement

Alors que le secteur de la santé risque de nouveau la paralysie suite aux nombreux mouvements de contestation qui le traversent depuis un moment déjà, le gouvernement est comme pris d'une apathie dont il n'arrive décidément pas à se débarrasser dans le traitement de la fronde sociale.

Le dialogue, cette vertu maintes fois ressassée par le président de la République dans ses discours, ne semble pas trouver écho chez l'Exécutif qui lui préfère, tantôt la sourde oreille, tantôt la matraque. Le premier à faire les frais d'une grève qui bloquerait le fonctionnement des structures hospitalières demeure ce simple citoyen qui n'a pas les moyens de se soigner ailleurs que dans

le secteur public. C'est peut-être cela qui explique l'attitude froide du gouvernement. Ce dernier reste, en effet, presque sans réaction face à la multitude de foyers de tension sociale qui se multiplient dans le secteur. Et le passage à l'Assemblée nationale, en ce moment précis, de l'avant-projet de loi sur la santé n'a fait qu'apporter de l'eau au moulin de la contestation, surtout qu'un gros conflit, celui avec les médecins résidents, ne trouve pas encore d'issue. Les différentes catégories professionnelles composant le secteur ont trouvé, chacune en ce qui la concerne, dans ce projet de loi, motif à monter au créneau. Mais, qu'a-t-on fait pour éviter cette levée de boucliers qui risque, si elle se prolonge dans le temps, de bloquer les hôpitaux du pays ? Pourquoi l'Exécutif a-t-il fait fi de toutes les mises en garde des syndicats et des partis politiques, préférant mettre des œillères, quitte à aller droit dans le mur avec toutes les conséquences qu'une telle posture peut avoir sur le pays ? Il y a là comme de la préméditation dans l'attitude des autorités. Sinon, comment expliquer l'absence de tout débat sur un texte si sensible et si important pour toute la société algérienne avant son examen par

la commission de l'Assemblée et, par la suite, par les députés ? Avant de déposer ce très controversé projet de loi sur la santé au bureau de l'APN, n'aurait-il pas été plus sage pour le ministère de la Santé, et, par-delà, le gouvernement, d'inviter les acteurs concernés à un large débat afin d'aboutir, à la fin, à une mouture plus consensuelle du texte ? La démarche aurait épargné au secteur le pourrissement qui pointe déjà, avec, notamment, ce énième traitement peu amène réservé dans la rue aux médecins résidents.